

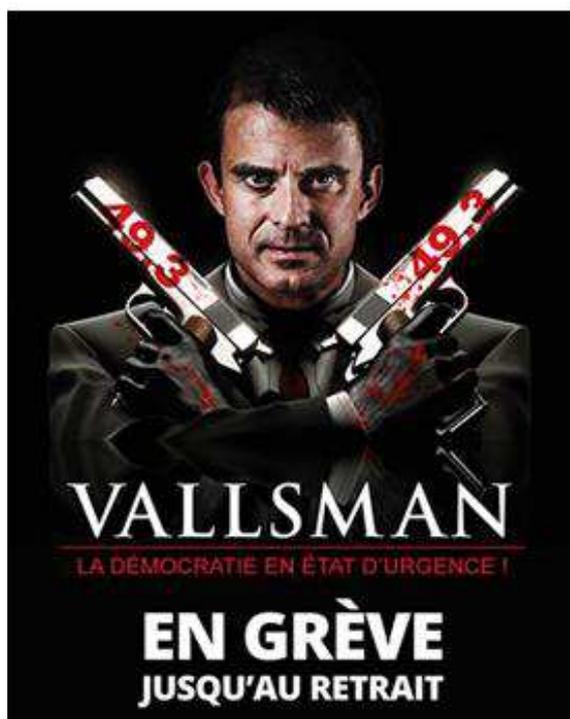
# Pour le RETRAIT du projet de loi travail **JEUDI 26 MAI**

**Rassemblement et manifestation à 9h30  
devant la DIRECCTE, 19 boulevard paixhans  
(derrière le lycée Washington)**

Le 19 mai, pour la 7<sup>ème</sup> journée de manifestations contre le projet de loi travail, qui vise à vider le code du travail de son contenu, près de **4 000 manifestants sont descendus dans les rues du Mans, 100 à Sablé ainsi que la Flèche** et plus de 400 000 au niveau national.

C'est la démonstration que l'adoption en 1<sup>ère</sup> lecture du projet de loi à l'Assemblée Nationale par le déclenchement du 49-3 n'a pas eu l'effet de coup de massue voulu par Hollande et Valls.

Ce passage en force, que ce soit au parlement ou par le déploiement massif des forces de l'ordre pour casser les piquets de grève devant les dépôts de carburant, renforce la conviction de nombreux salariés, jeunes et retraités qu'il n'est pas envisageable de céder face à ce gouvernement autoritaire qui défend bec et ongles une loi pour le seul intérêt des actionnaires et du patronat.



Cette volonté d'utiliser la force contre les travailleurs ainsi que le rappel en boucle dans les médias sur la détermination du gouvernement de ne rien lâcher, est le signe qu'il est de plus en plus isolé, affaibli, sans majorité parlementaire pour défendre cette loi refusée par les trois quarts de la population.

**LE GOUVERNEMENT A RECULÉ  
SUR LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ,**

# IL RECLERA SUR LA LOI TRAVAIL !

Dans certains secteurs, la grève commence à s'ancrer. 72h de grèves consécutives pour les Ports et Docks, à la SNCF, la question de la grève illimitée pour la défense du statut national (RH0077), est posée dans les assemblées de cheminots. Dans le secteur du pétrole, les salariés de la plus grande raffinerie française, à Gonfreville l'Orcher ont décidé d'arrêter la production. Grève illimitée à la RAPT à partir du 2 juin.



Dans le département, des grèves ou des débrayages ont eu lieu en marge de la loi travail comme à la papeterie du Bourray à Saint Mars la Brière, le Centre Hospitalier du Mans, la FNME mine énergie, les Cheminots, chez NTN, et la Poste. Chaque mobilisation a entraîné des reculs du gouvernement.

## AMPLIFIONS LES GREVES DANS LE PRIVE ET DANS LE PUBLIC JUSQU'AU RETRAIT.

Multiplions partout les assemblées du personnel pour élaborer les revendications contre la loi travail mais aussi sur les problèmes d'effectifs, l'embauche des précaires, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail et décider de la grève.

En accord avec l'appel des Confédérations, les Unions Départementales CGT – FO – FSU et SOLIDAIRES, avec l'UNEF de la Sarthe appellent à renforcer l'action sous toutes les formes et notamment par une journée nationale de grève, le jeudi 26 mai et préparer la manifestation nationale à Paris le mardi 14 juin, au début des débats au Sénat.

Ensuite, ce sera le retour du texte à l'Assemblée Nationale. N'oublions pas qu'en 2006, le gouvernement a fini par reculer après l'adoption de la loi du CPE face à la puissance de la mobilisation.

### La manifestation du 26 mai :

- Le Mans : rassemblement et manifestation 9h30 devant la DIRECCTE (ancienne gendarmerie), 19 boulevard Paixhans (derrière le lycée Washington).
- La Flèche : 15h, place Henri IV.

**Nous prendrons toutes les mesures pour les faire reculer, mais d'ores et déjà nous préparons la montée sur Paris le 14 juin !**